



## Informations municipales

### Extrait du conseil municipal du 15/09/2011

#### *Travaux en cours*

##### **Voirie 2011**

Les travaux d'enfouissement des réseaux, réalisés par l'entreprise INEO ont démarrés comme prévu sur la zone artisanale. L'entreprise SACER interviendra le 19 septembre et commencera par la 2<sup>ème</sup> tranche, puis les abords de l'atelier communal. A la suite de ces travaux, des aménagements prévus sur la voirie de Trévester seront réalisées.

##### **Bâtiments**

*Maison des jeunes* : les travaux sont en cours d'achèvement.

*Presbytère* : des devis pour le changement des ouvertures (portes et fenêtres) ont été demandés auprès d'entreprises.

##### **Extension de la mairie**

L'appel d'offres a été relancé pour les lots maçonnerie gros œuvre, charpente, plafonds suspendus et la remise des plis est prévue le 22 septembre.

#### **Référentiel urbain**

Lors de la réunion du 8 septembre dernier, le cabinet Cercia nous a remis un rapport relatif aux us et coutumes des Treffléanais en matière de commerces et services. Ce bilan est tiré d'une enquête réalisée auprès de l'ensemble de la population qui y a répondu à hauteur de 12%. D'autre part, le cabinet Paysages de l'Ouest nous a présenté une prospective sur le développement urbain de la commune à court et moyen terme. La prochaine réunion aura lieu le 27 septembre à 14h30.

#### *Bilan du Service jeunesse*

Monsieur le Maire explique que le bilan général du « Service jeunesse » pendant ces vacances d'été est globalement positif, avec un point d'orgue pour le camp. A ce titre et afin de répondre aux besoins exprimés par les enfants et les parents, deux camps pourraient être organisés l'été 2012 avec l'un pour les 8/12 ans et l'autre pour les 14/16 ans. Cinq animateurs ont travaillé, selon des emplois du temps différents, au « Service jeunesse ».

**Date fin de réception des articles pour le « Bulletin de décembre » : vendredi 2 décembre**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : 08 décembre 20 h 30**

**LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents**

Le LAEP a pour but d'optimiser le bien-être et l'épanouissement du jeune enfant (0/6 ans) et de ses parents dans leur vie quotidienne. C'est un lieu gratuit, sans inscription, dans l'anonymat et la confidentialité, ouvert à toutes les familles vivant sur le canton d'Elven. Les enfants, accompagnés de leurs parents, y trouvent un espace de jeux leur permettant de vivre des moments privilégiés autour d'activités d'éveil et d'enrichir leurs relations. C'est un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions qui intéressent les parents, pour rompre leur isolement par la rencontre d'autres parents, d'autres personnes et notamment des professionnels de l'enfance et de la famille.

Le LAEP se déplace chaque semaine sur une des communes du Canton d'Elven, les séances ont lieu de **9h15 à 11h15** chaque jeudi ainsi qu'un samedi sur six. Elles sont ouvertes à tous les parents dans toutes les communes sans inscription. Le calendrier annuel est disponible dans toutes les mairies du canton, au multi-accueil d'Elven et sur le site internet :

<http://laep-pays-elven.blogspot.com/>

Le LAEP a rouvert ses portes le **jeudi 22 septembre à ELVEN**. Vous y serez accueillis par Karine (nouvelle accueillante) et Eliane.

Pour plus de renseignements, contactez le multi-accueil d'Elven au **02 97 53 04 31**.

**Règles d'urbanisme chapitre 5 : Principales dispositions générales**

*Disponible sur [www.trefflean.com](http://www.trefflean.com)*

Elles portent essentiellement sur:

- ◆ le champ d'application territorial du Plan Local d'Urbanisme,
- ◆ la portée respective de notre PLU et des autres législations relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (servitudes d'utilité publique, loi sur l'eau, protection et mise en valeur des paysages...),
- ◆ le Patrimoine naturel, architectural et archéologique. A cet effet :
  - tous travaux ayant pour effet de détruire un élément de paysage identifié dans le P.L.U. (plantations à préserver ou à réaliser) doivent faire l'objet d'une autorisation préalable,
  - le classement des terrains en « espace boisé classé » interdit tout changement d'affectation,
  - la démolition de tout ou partie d'un bâtiment est, en préalable, soumise à permis de démolir sur les zones Ua tramée, Uc et Nr. Le permis de démolir est également requis dans les périmètres Monument historique, sites...
  - l'édification des clôtures est soumise à déclaration (sauf les clôtures agricoles),
- ◆ quelques définitions (voies, emprises publiques, dépendances...)
  - A noter, dans ce cadre, que la surface des abris de jardin ne devra pas dépasser 20 m<sup>2</sup>

Il ne s'agit ici que d'un extrait des dispositions générales. Le détail de chaque disposition peut être consulté en mairie.

**Conseil Municipal Enfants**

Le vendredi 21 octobre 2011, a eu lieu les élections du nouveau Conseil Municipal Enfants. Le vote s'est déroulé dans la salle du conseil municipal en présence des élus et des enseignants des deux écoles.

Les votants étaient les élèves de CM1-CM2 de l'école St Joseph (24 votants) et de l'école publique des Korrigan (29 votants). Les candidats ont présenté à leurs électeurs un programme pour la durée du mandat.

A la suite du dépouillement, ont été élus ;

**Ecole des Korrigan**

Tournier Solenn  
Gemin Julie  
Jollivet Titouan  
Caristan Eli  
Cohu Simon  
Noe Corentin

**Ecole St Joseph**

Beyet Eloïse  
Grives Lauranne  
Oillic Mattéo  
Gies Yona  
Botherf Morgane  
Lino Justine

Le premier conseil municipal enfants se tiendra  
après les vacances scolaires de la Toussaint dans la salle de la mairie.

**Environnement**

Nous rappelons une nouvelle fois que les sentiers pédestres sont interdits aux véhicules à moteur et que des panneaux rappelant cette interdiction ont été posés à l'entrée de ces chemins.

Nous déplorons du reste l'arrachage de certains de ces panneaux, voire leur destruction, ceci entraînant bien entendu des coûts et diverses procédures.

Il est également demandé aux vététistes de respecter les piétons. Chacun d'entre nous doit pouvoir trouver sa place et vivre en bonne harmonie dans le cadre si verdoyant de notre commune.

*Activités sportives et culturelles*

**ARAC**



L'assemblée générale s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Il a été procédé à la lecture des bilans moral et financier. Un nouveau bureau a été élu et se compose ainsi :

<i>Présidente :</i>	Françoise Colinet	<i>Président adjoint :</i>	Fabrice Rosoli
<i>Trésorier :</i>	Maurice Joffredo	<i>Trésorière adjointe :</i>	Nicole Gicquel
<i>Secrétaire :</i>	Pascal Pieplu	<i>Secrétaire adjointe :</i>	Janine Kervran.

Depuis la rentrée, 2 ateliers ont été créés : sophrologie et danse de salon, et nous comptons ainsi 17 ateliers :

- forme et bien être
  - musique, chant
  - danses
  - créatif
  - culturel
  - 
  - araconteur
  - théâtre
  - ventes de fleurs et de légumes.
- sophrologie, yoga, gym douce, gym tonic,.  
guitare, percussions, chorale Terre et Mer,.  
danses bretonnes, danses de salon,  
patchwork, tricot crochet, encadrement d'art, scrapbooking,  
culture et voyages. Deux sorties sont prévues à Nantes  
Cabaret de la Cloche le 22-01-2012 ; Holiday on Ice le 04-03-2012,  
comité de lecture, atelier d'écriture,  
24,25 et 26 février 2012,

Si vous êtes intéressés par un atelier ou la création d'un nouveau, contactez-nous au 02 97 53 21 48

**ACCA**

**LES PIEGEURS AGREES**

Ils sont bénévoles, ont reçu une formation pour être au service des agriculteurs et des particuliers afin de limiter les dégâts causés aux cultures, poulaillers...

Ils régulent la faune sauvage en respectant des règles très strictes.

Les pièges sont vérifiés chaque matin.

Qui sont-ils ? DANIEL Jean Baptiste, DANO Roger, KERHERVE Joël, MORICE Jean, et THOMAZO Alain.

C'est ainsi qu'en 2010 16.238 ragondins et 72 corneilles ont été capturés dans le Morbihan avec le concours de la FEMODEC.

Les pièges, cages et collets, sont financés par l'ACCA (Association de Chasse Communale Agrée).

Pour les campagnes de ragondins et de corneilles, c'est la FEMODEC qui fournit les cages.

Merci de ne pas libérer les appelants ou renverser les cages. Un vol a été constaté cette année.

**TREFFL'EN FOOT**

**Samedi 19 novembre 2011** à 19 H 30 salle de la cantine : repas créole **Punch offert** et tombola.

Repas adulte : poulet boucané avec son riz, fromage, dessert (1 boisson comprise) 10 €

Repas enfant (jusqu'à 10 ans) : saucisses, riz, dessert 5 €

Soirée organisée par l'AST.



## Informations diverses

### Ensemble vocal ARMOR ARGOAT



Rendez-vous à ne pas manquer. le **dimanche 18 décembre** à 16 h 00, en l'Eglise de Treffléan :  
CONCERT DE NOËL.

La première partie sera assurée par la chanteuse DAHUD, auteur, compositeur, interprète. Son répertoire étonne toujours par sa diversité (chanson française, chant sacré, classique et gospel).

En deuxième partie, la chorale ARMOR ARGOAT, sous la direction de Hubert DUCLOS, présentera un répertoire aussi original que varié. (**entrée libre**).

### Coordination Treffléthon

Le Treffléthon 2010, grâce à vos dons, avait permis de verser à l'AFM la somme de 4.591,72€. Cette année nous comptons sur votre générosité, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> Téléthon qui se déroulera **du 2 décembre 19 h jusqu'au 3 décembre dans la nuit**.

Surveillez votre boîte aux lettres à la fin du mois de novembre, vous y trouverez le programme des différentes animations.

### Sapeurs-Pompiers d'ELVEN

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'ELVEN vous informe que la traditionnelle tournée des calendriers débutera sur leur secteur d'intervention début novembre. Un reçu sera délivré avec chaque calendrier.



### Lancement d'un nouveau dispositif de mobilité : JobTrotter56

Parce qu'une expérience à l'étranger constitue l'une des clés de la réussite professionnelle, le Conseil Général du Morbihan soutient la mobilité des jeunes.

En effet, pour encourager l'ouverture au monde, le Conseil Général invite les jeunes à bouger en proposant **des bourses de mobilité à l'international**. Chaque année, il apporte son soutien financier aux étudiants par le biais du dispositif **CampusTrotter56**. Il encourage, aussi, les jeunes morbihannais désireux de s'engager dans des projets bénévoles à l'étranger avec **PlanèteTrotter56**.

De plus, depuis le mois de juin, le Conseil Général a mis en place un nouveau dispositif visant à soutenir la mobilité professionnelle des jeunes morbihannais âgés de 18 à 30 ans : **JobTrotter56**. Son objectif est de leur permettre de bénéficier d'une bourse lorsqu'ils s'engagent dans une expérience professionnelle à l'étranger (contrat de minimum de 3 mois, à raison de 20 heures par semaine).

La personne en charge de la gestion de ces dispositifs, Mme Emmanuelle BOCANDÉ, est à votre disposition pour toute information complémentaire (02 97 54 59 15).

Pour recevoir, par courrier, les supports de communication (affiches, dépliants, formulaires), n'hésitez pas à contacter le service Europe et International au 02 97 54 83 64 ou à l'adresse mail : [sei@cg56.fr](mailto:sei@cg56.fr).

### 2012 : dates d'enlèvement des encombrants sur la commune de Treffléan

mardi 24 janvier, mardi 17 avril, mardi 16 octobre.



### Collecte de journaux et de vieux papiers au profit du C.C.F.D.

(Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Le C.C.F.D. vous propose de déposer vos journaux et vieux papiers le **deuxième samedi de chaque mois**. Le prochain dépôt aura lieu le **samedi 12 novembre de 10 h 30 à 11 h 30** dans le hangar municipal, zone de Kervoyelle.

Il est recommandé de mettre les journaux et les papiers en paquets.